



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Panorapresse**
par  **ouest
france**



communication@ac-normandie.fr
(communication@ac-normandie.fr)



27 octobre 2025

LPM_50_OK_SAINTE SAUVEUR LE VICOMTE_AU COLLÈGE DE L'ABBAYE UNE NOUVELLE MINI-ENTREPRISE EN PLACE

1



**Saint-Sauveur-le-Vicomte - Au collège de l'Abbaye Une nouvelle
mini-entreprise en place**

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 27 octobre 2025

Saint-Sauveur-le-Vicomte - Au collège de l'Abbaye Une nouvelle mini-entreprise en place

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 27 octobre 2025, 246 mots

Chaque année, le collège de l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte met en place une mini-entreprise à l'attention des élèves de 3e.

Pour cette édition 2025-2026, ils sont neuf élèves - quatre garçons et cinq filles de l'établissement - à s'être inscrits à ce projet pédagogique de création d'entreprise accompagné de leur professeur de technologie François Clin.

Des entretiens d'embauche

Comme à chaque constitution, les élèves ont été confrontés à un entretien d'embauche afin de former leur entreprise, avec les postes qu'ils avaient choisis.

Cet entretien vient d'avoir lieu dans l'établissement, en présence de trois membres de l'agence du Crédit Agricole de Saint-Sauveur : Lolita Scelles, directrice de l'agence, Natacha Dubost, responsable de pôle, et Émilie Ditylieu, chargée d'affaires professionnelles. Lydie Le Gléhuir, marraine de la mini-entreprise, participait également à cette séance.

Pour ces entretiens, les élèves avaient préparé en amont une lettre de motivation et un curriculum vitæ. Puis, pendant 6 à 8 minutes, chacun est passé devant les recruteurs pour tenter de convaincre qu'il était la personne idéale pour le poste choisi.

En fin d'après-midi, une fois tous les élèves passés, le professeur François Clin a procédé à un débriefing permettant de définir l'organigramme de la mini-entreprise. Celui-ci sera présenté lors de l'assemblée constitutive, en même temps que le produit à réaliser, le plan de financement, ainsi que les modalités de construction et de vente.

J.-Y. P.



La nouvelle mini-entreprise du collège de l'Abbaye va être créée prochainement. © Jean-Yves PICHARD